



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250417-DEL2025_17-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2025

N° 2025 - 17

L'an deux mil vingt cinq, le vingt quatre mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 14

Absents : 8

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 4

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian

Procurations(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, Mme TRAULET Delphine donne pouvoir à M. DUHAMEL Patrice, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole donne pouvoir à Mme LAPORTE Martine, M. CARETTE Christian donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme BONAY Catherine donne pouvoir à Mme CHETTAB Carole

Étai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Étai(ent) excusé(s) :

Mme TRAULET Delphine, Mme BONAY Catherine, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, Mme COURTAUD Nicole, M. CARETTE Christian, M. BUCHON Gérard

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation
17/03/2025

OBJET : Cession immeubles - La Filature et Sainte Marguerite

Date d'affichage
28/04/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Pour rappel, au conseil du 17 décembre 2024, Monsieur le Maire a informé l'Assemblée Délibérante du souhait de l'Amsom d'acquérir les immeubles de : La Filature, rue Paul Bert et Square Sainte Marguerite ; dans le cadre d'opérations en Acquisition-Amélioration.

La commune ayant reçu le 19 février 2025, une proposition de l'Amsom à hauteur de 650 000€.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 4 abstentions :

- **ACCEPTE** la vente de la parcelle cadastrées section ZD n° 183 pour le prix de 340 000€ (immeuble Sainte Marguerite)
- **PROPOSE** la vente des parcelles cadastrées section AC n° 152 et AC 204 pour le prix de 310 000€ (Château la Filature)

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250417-DEL2025_17-DE

S²LO

- **CONFIE** la vente à la SELARL Lourdel-Fléchelle pour sa partie
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

